



FÉDÉRATION NATIONALE
DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS
DU QUÉBEC – FNEEQ (CSN)

CONSEIL FÉDÉRAL
RÉUNION DES 28, 29, 30 MAI 2008

Recommandation adoptée

Point 17. PRÉSENTATION ET DÉBAT SUR LA PLACE DES FEMMES À LA FNEEQ

Résolutions sur la présence des femmes à la FNEEQ

Considérant que les femmes forment un peu plus de la moitié des membres de la FNEEQ;

Considérant que cette proportion n'est jamais atteinte dans la composition de nos instances décisionnelles larges;

Il est proposé que le pourcentage d'hommes et de femmes participant aux instances de la fédération soit consigné aux procès-verbaux.

Il est proposé que le comité femmes de la FNEEQ élabore des outils pour recenser dans chacun des syndicats des trois regroupements toutes les informations pertinentes quant à la participation des femmes aux instances et divers comités syndicaux et qu'il intègre ces données dans le rapport du comité au congrès.

Il est proposé que le comité femmes de la FNEEQ élabore un plan d'action et de communication, à présenter au congrès fédéral de 2009, y incluant des mesures de conciliation famille-travail-militantisme, pour soutenir les syndicats affiliés à améliorer la représentation des femmes dans leurs instances décisionnelles.

Il est proposé que la FNEEQ offre à ses militantes, au moins une fois dans le mandat 2009-2012, une formation en vue de les sensibiliser à la nécessité de participer à toutes les instances syndicales décisionnelles afin d'améliorer la vie démocratique de la fédération et d'aider à former une relève syndicale.